

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
12 juin 2006
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixantième session
Points 14 et 108 de l'ordre du jour

Conseil de sécurité
Soixante et unième année

La situation au Moyen-Orient**Mesures visant à éliminer le terrorisme
international****Lettres identiques datées du 12 juin 2006, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par le Représentant permanent d'Israël
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je vous écris pour appeler votre attention sur les actes de violence visant des ressortissants israéliens, auxquels continuent de se livrer les Palestiniens. En outre, c'est avec la plus grande inquiétude que je constate la récente escalade de cette violence odieuse, et que je vous en fais part.

La situation sur le terrain est extrêmement difficile. Nous sommes soumis à un tir de barrage incessant, qui vise à tuer aveuglément nos citoyens et à perturber la vie quotidienne de tout le pays. Depuis le mois d'octobre 2005, les Palestiniens ont lancé environ 600 roquettes Qassam, qui sont tombées sur les villes, les kibboutzim et d'autres localités civiles, ainsi que sur des installations stratégiques dans le Negev. Depuis la fin de la semaine dernière, la situation a empiré. Une pluie de roquettes a déferlé, au rythme de 20 par jour, semant la peur, la souffrance et la mort au sein de la population israélienne. Dans la seule journée d'hier, 19 roquettes Qassam ont touché la ville de Sderot, et plusieurs d'entre elles sont tombées près d'une école, blessant gravement une personne et légèrement deux autres. Ce n'est que par hasard que les victimes n'ont pas été plus nombreuses.

À la lumière de ces événements, je crois qu'il est essentiel de rappeler ici les objectifs déclarés de l'Autorité palestinienne dirigée par le Hamas. Le Hamas a juré qu'il ne mettrait pas fin à la terreur avant que le dernier habitant de Sderot ait été chassé de la ville par la panique et par la peur, laissant derrière lui une « ville fantôme ». De telles déclarations révèlent une philosophie qui est totalement incompatible avec la notion de gouvernement civilisé.

Aujourd'hui, alors que la multiplication des actes de terroristes constitue une menace pour tous les habitants du monde, où qu'ils se trouvent, la communauté internationale doit s'élever avec fermeté contre les individus et les groupes qui sont responsables de tels actes. Ceux qui s'en rendent coupables doivent être condamnés avec force et sans équivoque.



Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Dan **Guillerman**
